



## Rencontres autour de l'enseignement du droit et de la philosophie au lycée

# DGEMC : quels apports et quels bénéfices pour les élèves ?

Mercredi 15 janvier 2020 de 18h30 à 20h00

Lycée Charlemagne, 14 rue Charlemagne, 75004 Paris (salle 144)

**Intervenante : Mme Jeanne Szpirglas, IA-IPR de philosophie (académie de Versailles)**

Le 12 octobre dernier, l'APPEP organisait un colloque, dont les actes seront bientôt publiés, sur l'enseignement du droit au lycée et ses liens avec l'enseignement de la philosophie. La Régionale francilienne de l'APPEP souhaite poursuivre le travail initié en organisant des rencontres régulières autour de la question de l'enseignement du droit et de la philosophie au lycée. A chaque rencontre, un intervenant introduira la question ; une discussion entre les participants s'ensuivra.

Un enseignement du droit a été introduit au lycée, en 2011, sous la forme d'une spécialité proposée aux élèves de Terminale littéraire : Droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC). Il devient, avec la réforme du lycée, une option proposée à tous les lycéens de la voie générale. Cet enseignement n'est ni un enseignement théorique, ni une propédeutique, ni un enseignement de sciences politiques : il part « de questions concrètes qui mettent en scène des situations réelles » ; sa vocation n'est pas de former de futurs praticiens mais de « contribuer à la formation de l'élève afin de lui permettre de devenir un citoyen éclairé par la découverte de l'environnement juridique dans lequel il évolue » ; il aborde des grands enjeux du monde contemporain, non en eux-mêmes, mais « à travers la façon dont ils sont saisis par le droit » (Bulletin officiel spécial n°8 du 25 juillet 2019).

L'objectif de cette première rencontre est de faire un bilan de l'enseignement de DGEMC : qu'apporte-t-il aux élèves ? Quels bénéfices peuvent-ils en tirer ? Qu'y apprennent-ils qu'ils n'apprennent pas ailleurs ? Quels progrès leur a-t-il permis de faire ? Quel est l'intérêt pédagogique de l'épreuve orale qu'ils passent en fin d'année scolaire ?

Mme Jeanne Szpirglas, qui a contribué à l'ouverture de cet enseignement de DGEMC dans les lycées ainsi qu'à celle d'un Diplôme d'université Droit et grands enjeux du monde contemporain à l'université Paris-Ouest Nanterre, introduira les échanges en partageant son expérience d'IA-IPR.